

# MÉMOIRE TECHNIQUE

## LOT 2 : TRAVAUX FORESTIERS – MISE EN DEFENS DU MILIEU

**Travaux d'aménagements paysagers pour l'accueil du public, la mise en valeur et la préservation du site de Sugiton - 13009 Marseille**

Numéro de la consultation : 22\_0081

Procédure de passation : MAPA ouvert

Le candidat est invité à remplir le présent cadre du mémoire technique auquel il peut annexer des documents. Il peut également fournir un autre document, mais dont le contenu devra comporter **les éléments nécessaires à l'analyse des sous-critères énoncés ci-après.**

**En cas de réponse sur un document annexe, il est souhaitable que le candidat pour chaque sous-critère indique la page et la référence de son document dans le cadre de réponse fourni**

**LE CANDIDAT DOIT ADAPTER LA TAILLE DE CHACUN DES TABLEAUX DES SOUS CRITERES A SA REPONSE**

Coordonnées à compléter par le candidat :

Poste	Nom et prénom	Téléphone (fixe et/ou portable)	Adresse mail
Correspondant Marché			

**Sous-critère 1 : Adéquation des moyens humains spécifiquement affectés à la bonne exécution du marché**

Le candidat doit fournir le curriculum vitae de chaque personne affectée à la réalisation des travaux, celui-ci doit indiquer les qualifications/formations/habilitations et expériences.

**Pour l'expérience relative à des travaux similaires à l'objet du marché doivent être fournies des références détaillées illustrées avec le montant, le destinataire, l'année de réalisation et la nature des travaux ou actions réalisées par la personne.**

**20 points maximum**

Identification de la personne	Qualifications /Formations / Habilitations	Expériences et Expériences relative à des travaux similaires ( références détaillées, illustrées, montant, destinataire, année de réalisation, nature des <u>travaux ou actions réalisées par la personne</u> )
-------------------------------	--	---

**Sous-critère 2 : Adéquation des moyens matériels spécifiquement affectés à la réalisation des travaux**

Le candidat doit indiquer les moyens matériels qu'il mettra en œuvre pour mener à bien les travaux à réaliser.

**10 points maximum**

Réponse du Candidat :

### **Sous-critère 3 : Pertinence de la méthodologie générale des travaux**

Le candidat doit présenter et expliquer sa méthodologie au regard des éléments suivants :

- organisation du chantier notamment par rapport à la configuration et à la localisation des sites d'intervention. Le candidat doit préciser l'organisation retenue pour le déploiement des moyens humains et matériels et faire apparaître comment il envisage d'articuler des tâches entre elles et sur les différents sites, dans le respect du délai global d'exécution de 4 mois.

A cet effet, il produira également un planning faisant apparaître les différents travaux à réaliser sur les 7 sites d'intervention.

- mesures qui seront mises en œuvre par le candidat en vue de la protection de l'environnement pour la réalisation des travaux. Le candidat devra notamment faire valoir le choix de ses fournisseurs, le matériel utilisé, les procédures de gestion des déchets et de limitation de son impact lors des travaux.

**30 points maximum**

**- Organisation du chantier notamment par rapport à la configuration et à la localisation des sites d'intervention. Le candidat doit préciser l'organisation retenue pour le déploiement des moyens humains et matériels et faire apparaître comment il envisage d'articuler des tâches entre elles et sur les différents sites, dans le respect du délai global d'exécution de 4 mois.**

**A cet effet, il produira également un planning faisant apparaître les différents travaux à réaliser sur les 7 sites d'intervention.**

Réponse du Candidat :

**- Mesures qui seront mises en œuvre par le candidat en vue de la protection de l'environnement pour la réalisation des travaux. Le candidat devra notamment faire valoir le choix de ses fournisseurs, le matériel utilisé, les procédures de gestion des déchets et de limitation de son impact lors des travaux.**

Réponse du Candidat :